



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### examens et concours

Question écrite n° 86765

#### Texte de la question

Dans le cadre de l'audit commandé par le Gouvernement sur l'organisation des examens de l'éducation nationale, les rapporteurs formulent certaines propositions visant à réduire le nombre d'épreuves en dehors de la session de juin. Ils proposent notamment de développer le contrôle en cours de formation pour les épreuves facultatives du baccalauréat général. M. François Grosdidier demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui préciser les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

#### Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'audit sur l'organisation des examens et concours de l'éducation nationale, publié en décembre 2005 dans le cadre du programme d'audits de modernisation souhaité par le Premier ministre. Plus généralement, la modernisation du baccalauréat comme l'amélioration de son efficacité figurent parmi ses principales préoccupations et se sont traduites par une réorganisation des services des examens et concours ou la simplification des procédures d'élaboration de sujets. Certaines épreuves du baccalauréat sont d'ores et déjà évaluées en cours de formation. C'est ainsi que les épreuves d'éducation physique et sportive sont contrôlées comme pour toutes les séries du diplôme, en cours de formation. De même, en série S, dans les épreuves de chimie et de sciences et vie de la Terre, les capacités expérimentales font l'objet d'une évaluation en cours de formation. De plus, à compter de la session 2007 et pour les principales langues vivantes, l'évaluation de l'expression orale des candidats de la série technologique « sciences et techniques de gestion » fera elle aussi l'objet d'un contrôle en cours de formation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. François Grosdidier](#)

**Circonscription :** Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86765

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 février 2006, page 2019

**Réponse publiée le :** 26 décembre 2006, page 13654